

La restauration de la collégiale Notre-Dame à Dinant après le sac de 1466

Antoine BAUDRY¹
Emmanuel JOLY²

Introduction

Érigée sur les ruines d'une église « proto-gothique » partiellement détruite en 1227³, l'actuelle collégiale Notre-Dame à Dinant (fig. 1) a été bâtie en trois phases principales : le chœur et le transept dans le deuxième quart/tiers du XIII^e siècle⁴ ; la nef, probablement durant la première moitié du XIV^e siècle⁵ ; et enfin les deux tours occidentales, dont la construction s'échelonne entre la seconde moitié du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle⁶. Mais le 29 août 1466, l'église paye un lourd tribut à la résistance qu'oppose la cité mosane au duc de Bourgogne⁷. Incendiée, pillée puis abandonnée durant quelques années, la vieille dame se relève néanmoins de ses cendres grâce à une vigoureuse campagne de restauration⁸. Si cette opération est souvent évoquée dans la littérature spécialisée, force est de constater que ses contours demeurent paradoxalement largement nébuleux à l'heure actuelle. La présente contribution tentera donc de brosser un premier panorama de ce chantier ô combien capital pour la compréhension du monument, en procédant pour ce faire à une étude conjointe du bâti et des archives disponibles⁹.



Fig. 1 : La collégiale Notre-Dame à Dinant. © A. Baudry.

Le grand incendie

La tragédie qui ébranle la collégiale en cette fin du mois d'août 1466 nous est rapportée, entre autres, par le chevalier et chroniqueur bourguignon Jean de Haynin, témoin oculaire des événements. Le vendredi 29 août en fin de journée, alors que la ville est saccagée depuis plusieurs jours, le feu est bouté « accidentellement » à une maison et se propage dans l'agglomération comme une traînée de poudre. L'incendie se rapprochant dangereusement de l'église, le comte Charles de Charolais, futur Charles le Téméraire, réquisitionne alors une douzaine de ses soudards afin de sauver la châsse contenant les reliques de saint Perpète ainsi que le mobilier liturgique de valeur – un pillage travesti de bonnes intentions pourrait-on dire. Très vite, les premières flammes viennent taquiner les charpentes de l'édifice, où plusieurs personnes se sont réfugiées. Alors que le bâtiment s'embrase comme une torche, les malheureux n'ont d'autre alternative que de se jeter dans le vide...¹⁰

Au matin du 30 août, la ville n'est plus qu'un vaste champ de ruines duquel émerge la collégiale meurtrie : outre la spoliation des ornements liturgiques, ses charpentes sont parties en fumée, occasionnant de nombreux dégâts aux parties hautes de l'édifice (cf. *infra*). Si les dommages sont moins importants que ne l'ont fait croire certains textes médiévaux¹¹, l'ampleur du sinistre est néanmoins telle que les chanoines sont contraints de quitter les lieux et de trouver refuge auprès de leurs familles ou de leurs confrères hutois¹².

L'aval des puissants

Si une restauration s'impose pour permettre aux chanoines de réintégrer l'église et de la réaffecter au culte, elle ne peut toutefois s'effectuer sans l'assentiment du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, et de l'évêque de Liège, Louis de Bourbon. Pour ce faire, Gérard de Lannoy, receveur du chapitre dinantais, écume les routes à compter de juillet 1469 pour rejoindre la cour de Bourgogne et entamer les négociations¹³. L'entreprise porte ses fruits trois ans plus tard, puisque par un acte signé du 4 mai 1472, le duc de Bourgogne donne son aval pour *reediffier et mectre en estat souffisant ladicte pouvre et desolee eglise [...] (et de) construire et ediffier treze maisons pour y demourer et habiter les dessusdiz prevost, doyen, chappitre suppoz et leur famille*¹⁴. Le 14 juin de cette même année, Louis de Bourbon lui emboîte le pas et octroie au chapitre les revenus des hôpitaux de la ville de Dinant, et ce, pour la décennie à venir¹⁵. À cette occasion est ouvert un registre des recettes et des dépenses, une comptabilité qui permet aujourd'hui d'appréhender finement la progression des six premières années du chantier de restauration de la collégiale, soit entre 1472 et 1478¹⁶.

Les premières opérations, entre 1472 et 1478

Les premières interventions exécutées dans le cadre de cette restauration concernent avant tout la remise en état provisoire de l'église afin d'accueillir les cérémonies de « réconciliation » et de dédicace permettant de laver le monument de la profanation occasionnée par le sac. Sans ces deux éléments en effet, l'église ne peut être réinvestie pour le culte divin. Ainsi, au cours des mois d'août et septembre 1472, le maçon Simon de Ciney reparement succinctement certaines maçonneries du déambulatoire avec un appareil assisé de moellons grossièrement équarris à la broche¹⁷. Il renouèle également le pavement et l'emmarchement du sanctuaire ainsi que divers autels¹⁸. Un second maçon prénommé Ansiau restaure quant à lui un certain nombre de pierres de l'église¹⁹. À en croire certaines

similitudes avec le déambulatoire, ce travail pourrait éventuellement correspondre au reparementage partiel des soubassements du transept et de la nef.

La première partie de l'église à être véritablement remise en état est le *vieil clocher* [...] (contenant le) *beffroy*²⁰. Le travail de charpenterie s'achève probablement dans le courant du mois d'avril 1474, tandis que la couverture d'ardoise et les éléments métalliques posés au sommet des lucarnes sont réalisés en juin de la même année. Ces travaux de couverture concernent manifestement une des deux tours de la façade occidentale. Aucune structure relative à l'utilisation des cloches n'ayant été répertoriée au dernier étage de la tour nord²¹, il serait plausible de relier ces mentions à la tour sud, tournée vers le cœur de la cité et d'où les cloches se sont d'ailleurs effondrées lors de l'incendie de 1914²². La dénomination de cette tour comme étant le « *vieil clocher* » est pour le moins curieuse compte tenu du fait que celle-ci a été érigée entre la seconde moitié du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle²³. Puiserait-elle sa source dans le souvenir d'une structure plus ancienne située à cet emplacement, tel un *Westbau* roman ?

Les grands travaux qui occupent les années 1473 à 1478 concernent la reconstruction complète des charpentes du chœur, du transept et de la nef. Dès le mois de septembre 1472, des démarches sont entamées pour l'engagement d'un charpentier compétent afin de mener à bien ce chantier. Malgré la visite du charpentier de l'abbaye cistercienne du Val-Saint-Lambert de Seraing, qui désirait obtenir le marché, c'est finalement un homme de métier déjà présent à Dinant avant le sac²⁴ qui est choisi par les chanoines : Jean de Brabant. Le contrat est passé le 1^{er} juin de l'année 1473 avec celui qui devient ainsi le *maître charpentier de l'église*²⁵.



Un mois et demi avant la conclusion de ce contrat toutefois, un autre marché est passé avec deux tailleurs de pierres de Namur : maître François et son compagnon, Lambert Ad, ce dernier étant par ailleurs l'auteur des fonts baptismaux de la collégiale (fig. 2), façonnés au cours de cette même année²⁶. Il s'agit de réaliser les pierres « *d'entablement* »²⁷, autrement dit, les pierres couronnant les murs-gouttereaux. Ces maçonneries, destinées à recevoir la charpente, avaient dû être fortement endommagées par l'incendie, et des maçons de Namur en visite à la collégiale en janvier 1473 avaient probablement conseillé leur remplacement intégral²⁸. Le nombre impressionnant de cargaisons mentionnées pour le transport de ces éléments entre Namur et Dinant démontre l'importance des travaux entrepris pour les remplacer²⁹. Cet « *entablement* » était décoré d'une frise d'arcatures trilobées.

Fig. 2 : les fonts baptismaux de la collégiale.
© KIK-IRPA, Bruxelles.

Mais de cette frise, la restauration de la seconde moitié du XIX^e siècle n'a malheureusement épargné qu'un seul bloc. Ce dernier, logé sur le mur-gouttereau nord de la nef, à l'angle du transept, présente un parement lavé par les intempéries où se devinent encore les coups de ciseaux des tailleurs de pierre médiévaux (fig. 3).



Fig. 3 : Bloc médiéval de la frise d'arcature des murs-gouttereaux de la nef. © A. Baudry.

Les travaux exécutés par les maçons, sous la direction de Piérart Martin qui est, avec le charpentier Jean de Brabant, un des deux *maîtres ouvriers pour le temps de l'église*³⁰, consistent donc en un premier temps à rétablir le sommet des murs avec les pièces d'« entablement » livrées. Néanmoins, Piérart Martin restaure également *les basses voitures autour du hourt*³¹, c'est-à-dire le déambulatoire, et en obture plusieurs fenêtres³². Le bouchage de certaines baies tel qu'il apparaît sur plusieurs iconographies anciennes du début du XIX^e siècle (fig. 4), traditionnellement considéré comme un aménagement baroque³³, peut-il être lié à cette mention ? De même, les voûtes du déambulatoire (fig. 5), aujourd'hui datées des XIII^e et XIV^e siècles³⁴, auraient-elles été partiellement reconstruites à la fin du XV^e siècle ?

Compte tenu de sa typologie, la voûte du sanctuaire semble, elle, avoir été reconstruite, ce que confirme la pose d'un échafaudage dans le chœur pour les maçons au cours de l'année 1474-1475, et ce, après que la charpente et la couverture du chœur aient été refaites³⁵. Les ouvrages de maçonnerie sont désormais placés sous la direction de Jehannin Renart³⁶.

La mise en place de la charpente de la nef semble être inaugurée l'année suivante, car l'on décompte en effet un certain nombre de journées du charpentier et des manouvriers qui sont payés à *tirer le charpente du comble sur l'église*³⁷. De même, on trouve des paiements pour le déplacement des engins de levage³⁸ et pour le charriage et le sciage de troncs³⁹. Étant donné que le compte de 1475-1476 est relativement imprécis quant aux données chronologiques des paiements, il n'est pas possible de donner avec précision le moment de la réalisation de tel ou tel élément. Le bois employé pour ces opérations provenait de forêts situées dans les environs immédiats de Dinant et était acheminé par flottage⁴⁰.



Fig. 4 : Le chœur de la collégiale
au début du XIX^e siècle.
Lithographie de François
Stroobant aquarellée par Michel
Kellner. Coll. M. Kellner à Dinant.

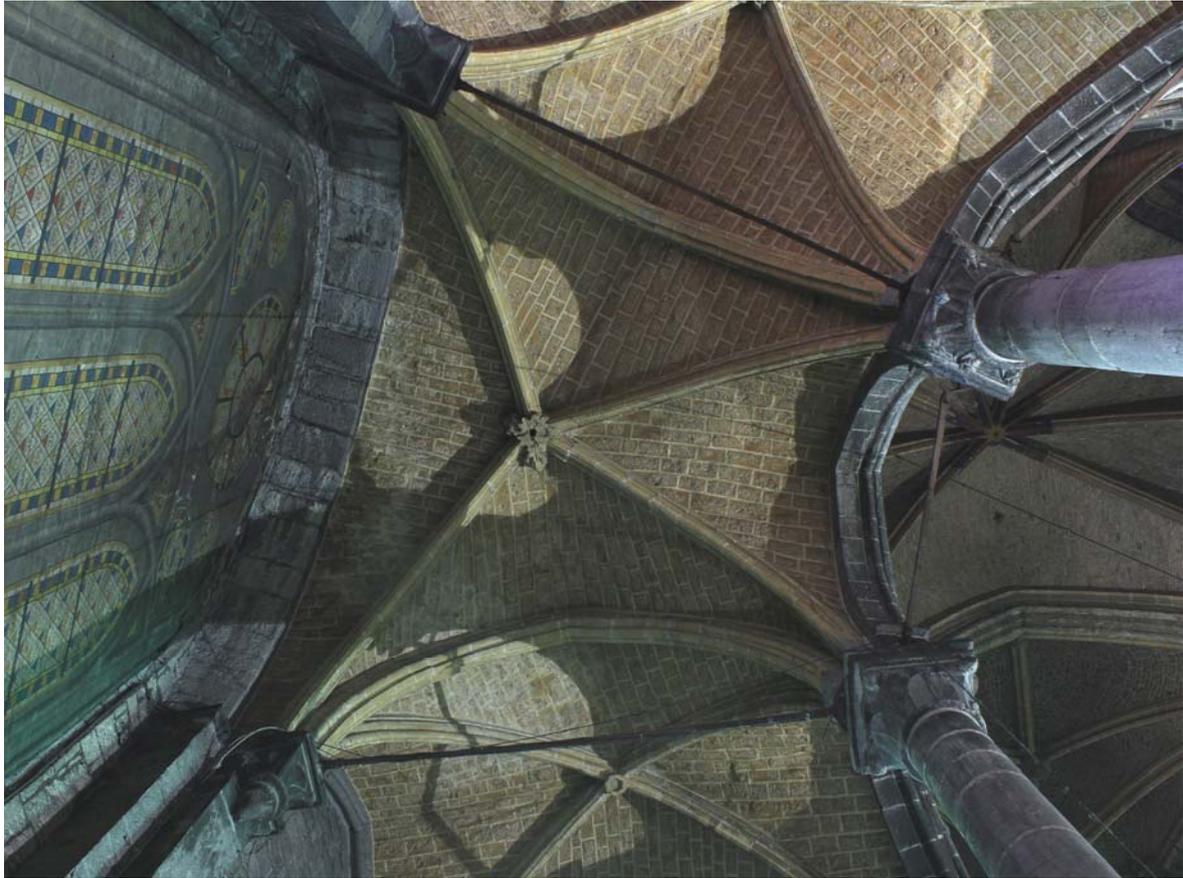


Fig. 5 : Une voûte du déambulatoire. © A. Baudry.

Néanmoins, on constate que la réalisation de la charpente de la nef est troublée par certaines exigences du maître charpentier. En effet, Jean de Brabant menace le chapitre de ne pas achever les travaux car il considère avoir subi des pertes financières au cours de ce chantier. Les chanoines doivent alors « *le détenir en amour* »⁴¹ en lui octroyant plusieurs paiements supplémentaires. Les travaux sont enfin terminés au cours de l'année 1476-1477 par la couverture en ardoise de la nef, réalisée par Alardin, l'ardoisier de l'église⁴². Peu avant, le receveur avait reçu l'autorisation de Charles le Téméraire de faire prendre et amener 400.000 ardoises pour les besoins de l'église (fig. 6)⁴³. En 1477-1478 est réalisé le paiement des travaux de couverture de la nef, mais aussi du transept *avoecque le petit clochier*⁴⁴. Il s'agit du clocheton qui, avant la restauration des années 1920, se situait à l'ouest de la croisée (fig. 7).



Fig. 6 : une ardoise découverte dans la tour nord (21,4 x 10 x 0,7 cm). © M. Quercig, infographie G. Magermans.

Parallèlement à ces dernières opérations, les deux dernières années de compte enregistrées dans le registre marquent clairement une étape dans le chantier. En effet, des tâches plus légères sont entamées, comme la couverture de certaines annexes de l'église – trésorerie, chapelles, porches⁴⁵. Les maçons sont quant à eux chargés d'acquérir et d'installer les pierres de « marbre »⁴⁶ qui soutiendront les colonnes de cuivre offertes par les batteurs pour un baldaquin placé au-dessus du maître autel. Les pièces d'« entablement » inutilisées sont données à l'abbaye de Leffe pour la restauration de la tour de cette église⁴⁷. Les chanoines se préoccupent également de la construction des « encloistres »⁴⁸ de la collégiale. L'essentiel de la restauration est donc achevée et l'église, entièrement couverte, peut désormais être utilisée pour le culte. Mais les travaux ne sont pas pour autant terminés...

Le chantier, après 1478

Si les données comptables permettent de reconstituer avec une débauche de précisions la marche des travaux durant les six premières années du chantier, l'étude du bâti, couplée à de ponctuelles mentions écrites et à quelques iconographies anciennes, permet quant à elle d'évaluer l'ampleur des opérations effectuées après 1478 et de pallier ainsi le silence des archives.

De toutes les démarches mises en œuvre à compter de cette date, la reconstruction totale ou partielle des voûtes – excepté celles déjà restaurées précédemment – s'impose à l'esprit comme étant l'opération la plus importante et certainement aussi la plus coûteuse. L'achèvement de la pose des charpentes et de la couverture offre néanmoins de multiples avantages aux ouvriers, car ces derniers peuvent bénéficier de diverses facilités constructives – accessibilité, point d'accroches, etc. – tout en étant protégés des intempéries.

Aucune source écrite ne mentionne clairement l'état des voûtes à cette époque. Un acte de Charles le Téméraire du 12 juillet 1474 laisse sous-entendre que la plupart d'entre elles sont détruites, l'incendie n'ayant épargné *qu'ung peu de muraille et de vulture*⁴⁹. À l'instar de certaines plaintes de chanoines, ce texte semble fortement exagéré. En avril de cette même année en effet, un *maistre tailleur de pierre nommé Jehan Guistel demourant à Liège*⁵⁰ inspecte les voûtes de la collégiale, une donnée qui pourrait potentiellement indiquer que

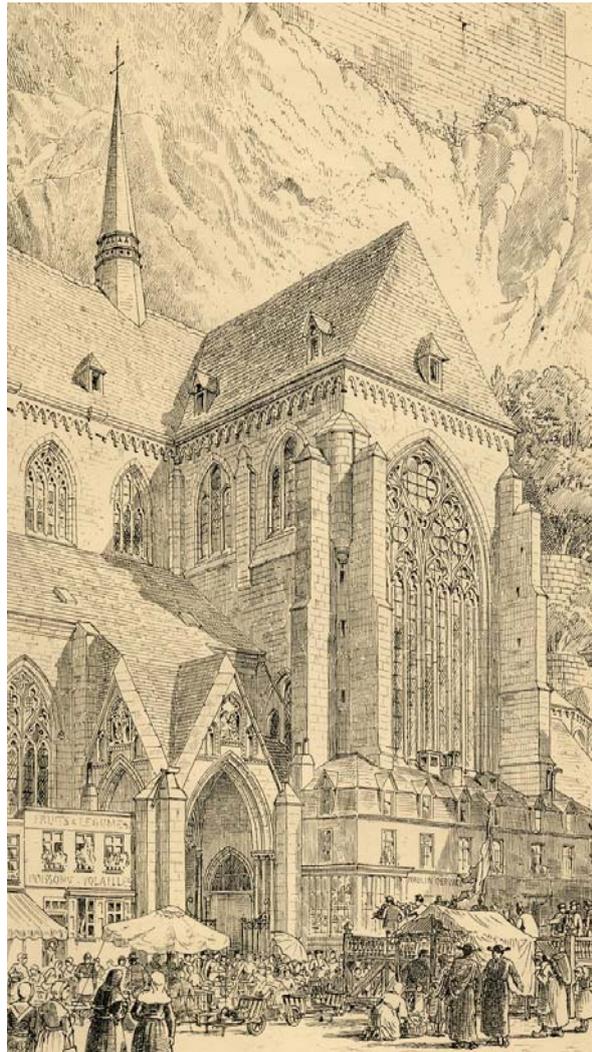


Fig. 7 : la collégiale en 1876. Lithographie d'Axel Herman Haig, collection de l'auteur.

ces dernières étaient encore en place, mais que leur état nécessitait au mieux une expertise, au pire, une reconstruction totale. En outre, deux indices autorisent à penser que les voûtes, dans leur grande majorité, ont supporté le choc. D'une part, les comptes des premières années du chantier ne font état d'aucun déblaiement massif, alors que l'église est



Fig. 8 : la collégiale peu après août 1914.
© Universiteitsbibliotheek Gent,
BRKZ.TOPO.1106.A.04.

reconsacrée dès 1472⁵¹. D'autre part, l'observation des tas-de-charge fait pencher la balance en faveur non pas d'une destruction mais plutôt d'un démontage systématique. Notons par ailleurs qu'en vallée mosane, les cas ne sont pas rares où des églises ravagées par le feu ont vu leurs voûtes résister aux assauts des flammes⁵². À titre illustratif, et bien que l'on puisse arguer des systèmes constructifs différents, tel fut notamment le cas de la collégiale dinantaise en août 1914 lorsque les charpentes médiévales sont parties en fumée (fig. 8).

Reste à mesurer l'ampleur et à évaluer la datation de cette reconstruction. Les raccords défectueux, la typologie des nervures de même que l'analyse formelle du décor architectural, notamment des

clés de voûtes, permet de considérer que les voûtes du transept et de la nef ont été reconstruites à la fin du XV^e siècle (fig. 9)⁵³. Ces structures n'apparaissant pas dans les archives conservées, il paraît plausible de situer leur construction après 1478, mais avant 1496 toutefois, date à laquelle un nouveau dallage est posé dans la collégiale⁵⁴, ce qui laisse présumer que les travaux du gros-œuvre touchent à leur fin.

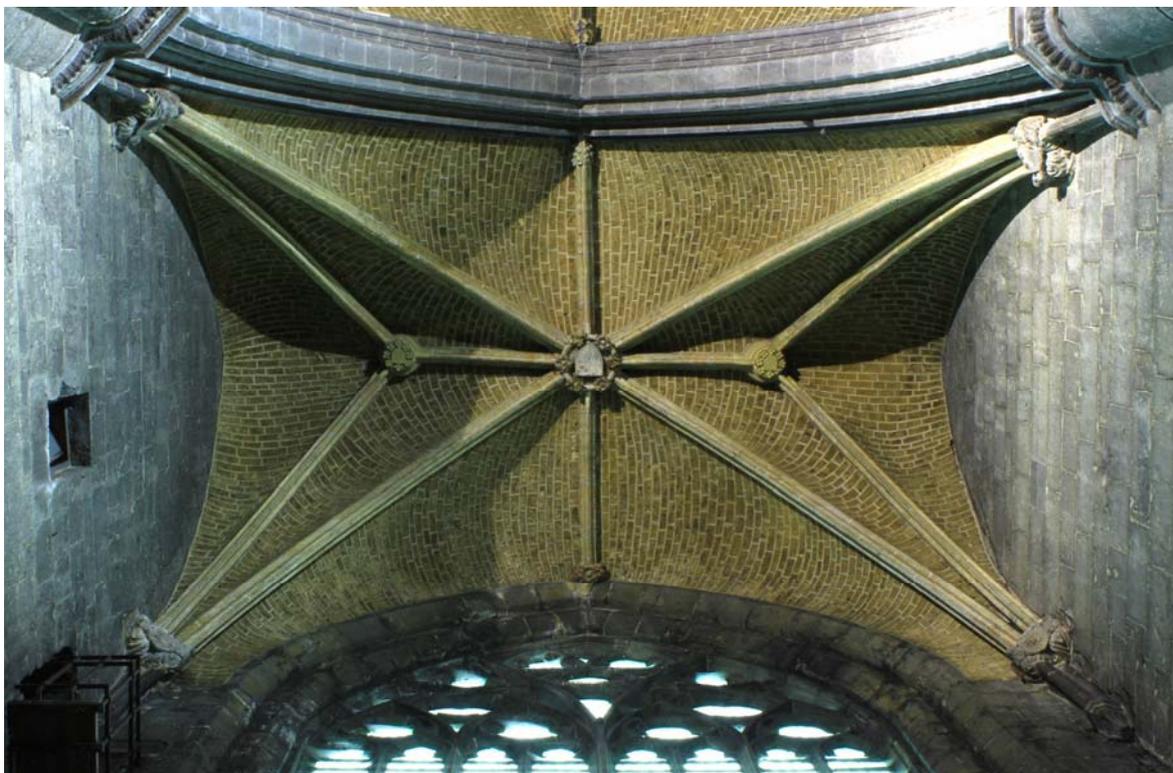


Fig. 9 : voûte à liernes et tiercerons de la première travée de la nef. © A. Baudry.

Un compte de tonlieux de l'année 1480-1481 semble par ailleurs confirmer cette fourchette chronologique. Cette année-là en effet, deux cargaisons de pierres en provenance de la région de Charleville-Mézières et destinées à la restauration de la collégiale passent par le tonlieu de Vireux-Wallerand, situé une dizaine de kilomètre en amont de la cité des batteurs⁵⁵. Or, les nervures des voûtes de l'église sont réalisées avec une pierre jaune apparentée à du calcaire lorrain, précisément extrait dans cette région⁵⁶. De plus, au cours de la même année, une cargaison de pierres de la même origine transite par le même tonlieu à destination de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, dont certaines voûtes sont (re)construites à cette époque⁵⁷. Au vu de ces observations, il semble donc pertinent de situer la construction des voûtes de la collégiale vers 1480-1495⁵⁸.

Au cours de l'Entre-deux-guerres, la restauration de la collégiale et l'installation d'arcs-boutants sur la nef a soulevé de vigoureux débats sur la présence ou non de ces organes de contrebutement à l'époque médiévale : existaient-ils dans le bâti primitif ou étaient-ils le fruit d'un ajout ultérieur, imputable à la reconstruction des voûtes à la fin du XV^e siècle⁵⁹ ? S'il est indéniable que la collégiale ait possédé de telles structures au cours de son histoire⁶⁰, les données aujourd'hui disponibles ne permettent pas de trancher la question qui, par ailleurs, outrepasserait largement la problématique abordée dans cet article, puisqu'elle requiert une étude fine du chantier des XIII^e et XIV^e siècles.

À compter de 1478, de nombreux remplages sont également restaurés avec les tracés flamboyants caractéristiques de leur époque. D'après les données aujourd'hui disponibles, malheureusement très fragmentaires, ce fut manifestement le cas pour les fenêtres du clair-étage du sanctuaire, du mur-pignon sud du transept, des collatéraux de la nef, et peut-être des étages supérieurs des tours occidentales⁶¹. Le tympan du portail occidental, qui arborait probablement un Jugement dernier à l'origine, a par ailleurs cédé sa place à un réseau flamboyant (fig. 10)⁶². Pour l'heure, seul le cas de la grande baie du mur-pignon sud du transept est documenté par les archives, puisqu'un acte du 26 août 1491 stipule que le maçon namurois Pierre Bellart doit être rémunéré 60 florins et 20 aidans pour la confection de la « *grande verriere de Notre Dame* »⁶³, ce qui autorise à dater cette structure – malheureusement détruite au XIX^e siècle – de la dernière décennie du XV^e siècle (fig. 11). Il serait tout aussi séduisant que téméraire d'englober les autres remplages dans cette tranche chronologique, d'autant plus qu'un contrat passé en 1527 entre le chapitre dinantais et Guillaume de Nuremberg pour l'érection d'un jubé et huit nouvelles fenêtres soulève la question d'une restauration s'éternisant jusque tard dans le premier tiers du XVI^e siècle, pour le second-œuvre du moins⁶⁴.

Notons enfin que certaines maçonneries ont été par endroit fortement reparablementées. Parmi les cas les plus plausibles, signalons les maçonneries extérieures des tours attenantes aux charpentes des collatéraux et quelques contreforts logés au nord de la nef, dont les parements arborent une taille à la broche linéaire oblique ainsi qu'une ciselure périphérique d'environ 5 à 6 cm, des caractéristiques visibles sur d'autres chantiers de la fin du XV^e siècle⁶⁵.

Le financement des opérations

Il n'est pas inintéressant de se pencher sur la question du financement de ces opérations. La restauration de l'église incombe normalement à la Fabrique de la collégiale, qui doit employer ses fonds propres afin de mener à bien sa mission principale : l'entretien de l'édifice. Mais, dans le cas présent, la tâche est immense et impayable pour l'institution.



Fig. 10. Le portail occidental et son tympan ajouré.
© A. Baudry.

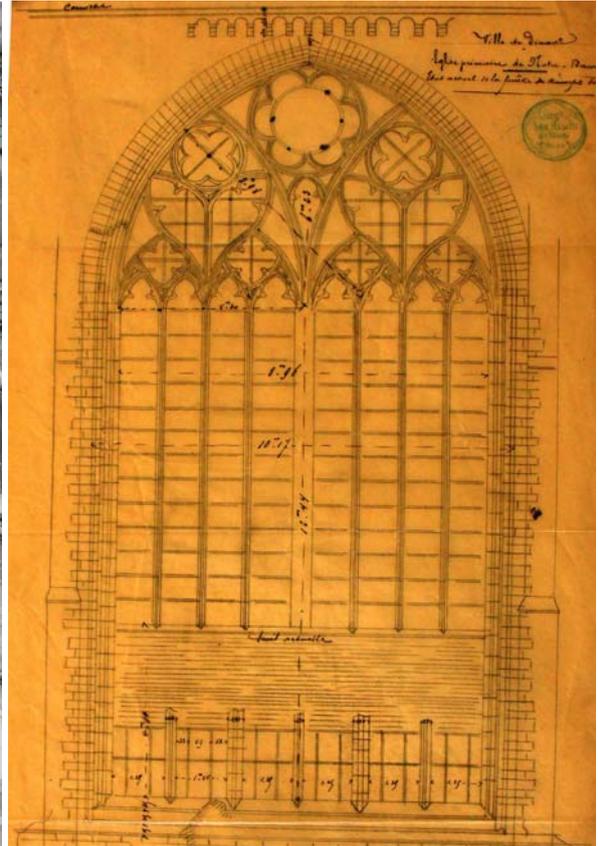


Fig. 11. Relevé de la grande baie de Pierre Bellart qui ornait autrefois le mur-pignon du bras sud du transept. © Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Nous l'avons déjà évoqué, de 1472 à 1482, les travaux sont dès lors principalement financés sur le revenu des hôpitaux de la ville que lui avait offert Louis de Bourbon (cf. *supra*). Durant cette période, les revenus sont également renforcés par les bénéfices tirés de plusieurs collectes effectuées dans les diocèses de Liège, de Tournai, de Cambrai et de Beauvais, collectes encouragées par l'octroi d'indulgences émanant de Louis de Bourbon par un acte du 25 septembre 1472⁶⁶. Notons que certaines aumônes étaient faites directement en matériaux de construction⁶⁷. Par un acte de 1476, le duc de Bourgogne contraint également les débiteurs du chapitre à régler leurs dettes⁶⁸. Les sommes récoltées sont cependant insuffisantes pour couvrir l'ensemble des frais, comme le démontre le dépassement systématique des dépenses par rapports aux recettes dans les comptes qui nous sont parvenus⁶⁹. Le chapitre et le receveur doivent ainsi avancer de fortes sommes que la Fabrique doit alors rembourser. À la fin de l'année 1477, cette dernière est endettée de 916 florins du Rhin⁷⁰.

En 1482, au terme des dix années au cours desquelles les revenus des hôpitaux sont dévolus à la reconstruction de l'église⁷¹, le chapitre met en gage la châsse de saint Perpète aux Lombards de Namur contre une somme de 1100 florins, une opération réitérée trois ans plus tard contre 1500 florins⁷². Le 2 juillet 1487, le cardinal Giuliano della Rovere, le futur pape Jules II, octroie pour les travaux de la collégiale le revenu des indulgences accordées aux fidèles qui visiteront la collégiale⁷³.

Une étude exhaustive des blasons ornant les voûtes doit encore être entreprise afin de mieux cerner les éventuels acteurs du financement de ces structures, pour autant que ces armoiries reflètent toutes le mécénat. Les quelques armoiries aujourd'hui identifiées renvoient à des familles locales, comme les Goblet de Bouvignes et les de Halloy⁷⁴, mais également à des personnalités de plus haute stature, avec les armes anglaises et impériales (fig. 12)⁷⁵.

Les aménagements ultérieurs

Notre perception matérielle des opérations de la fin du XV^e siècle est aujourd'hui biaisée par les nombreuses transformations, rénovations et malheurs dont l'église fut la cible au cours de son histoire. Mentionnés par Pierre-Lambert de Saumery en 1740⁷⁶, les derniers arcs-boutants médiévaux ont ainsi été démolis en 1811⁷⁷. Certaines maçonneries ont parfois été lourdement reparaientées au cours de la restauration de la seconde moitié du XIX^e siècle, de même que plusieurs remplages tardifs ont été remplacés par des compositions plus sobres. Au rang de ces destructions regrettables, il faut citer les remplages des baies du clair-étage du sanctuaire, des tours, des collatéraux de la nef – quoique certaines structures aient été épargnées –, sans oublier la grande baie de Pierre Bellart qui ornait autrefois le mur-pignon sud du transept⁷⁸. Enfin, dernier point, mais non des moindres, les charpentes médiévales ont été englouties dans la fournaise d'août 1914. Seuls les appentis du déambulatoire et de la chapelle des marchands d'Angleterre ont été épargnés par l'événement⁷⁹.



Fig. 12. Un des nombreux blasons ornant les voûtes de la collégiale. © A. Baudry.

Conclusion sur le déroulement du chantier

Suite à l'autorisation accordée par le duc de Bourgogne de reconstruire l'église et à une phase extrêmement précipitée de réparations sporadiques au début de l'année 1472, la restauration de l'église se décline en deux étapes majeures. Dans un premier temps, les travaux les plus urgents sont entrepris, nécessaires à la remise en état de l'édifice pour que celui-ci puisse accueillir le plus rapidement possible les célébrations. Cette étape est marquée par la reconstruction des charpentes et des couvertures, ce qui implique également le renouvellement des corniches. Dans un second temps, les chanoines s'intéressent à l'embellissement de l'église. Pour ce faire, ils dotent l'édifice de nouvelles voûtes, renouvellent les remplages de nombreuses verrières et enfin, érigent un jubé en 1527.

Ces différentes opérations ne sont pas placées sous la direction d'une seule et même personne, d'un seul et même « architecte ». Au contraire, le chantier de restauration est confié à différents techniciens en fonction de leur métier : un maître charpentier – qui s'avère être le personnage le plus important de la première phase des travaux –, un maître maçon et enfin un maître couvreur. Tous ont droit à un vêtement offert par la Fabrique⁸⁰. La

plupart de ces maîtres sont payés en fonction d'un contrat convenu avec le chapitre. C'est le cas du charpentier Jean de Brabant, du couvreur Alardin ainsi que, plus tard, des maîtres maçons Pierre Bellart et Guillaume de Nuremberg. Par contre, les deux maîtres maçons qui se succèdent au cours des cinq premières années de compte se distinguent. Même si Piérart Martin est à deux reprises engagé par contrats⁸¹, lui et Jehannin Renart sont généralement payés à la tâche ou à la journée, à l'instar des autres ouvriers et manœuvres présents sur le chantier.

Les différents acteurs de la restauration et de l'embellissement de cette église ont finalement retouché de manière mineure l'aspect de l'édifice tel qu'il se trouvait antérieurement à l'incendie de 1466. Ils n'en avaient pas besoin, celui-ci ayant finalement bien résisté au désastre. Par contre, ils ont ajouté à cet ensemble une touche de modernité en construisant une voûte complexe formée de liernes et de tiercerons, en ajoutant des remplages « flamboyants » dans certaines fenêtres et en installant un jubé dont le décor devait trancher avec la sobriété de l'architecture qui l'entourait.

Conclusion

Souvent évoquée dans la littérature scientifique, la restauration de la collégiale Notre-Dame à Dinant à la fin du XV^e siècle n'avait paradoxalement jamais fait l'objet d'une étude détaillée. En croisant les approches méthodologiques, notamment le dépouillement et l'interprétation fine des archives avec la lecture archéologique du monument, cet article synthétique permet de porter un regard neuf sur cette opération de longue haleine, aussi bien en posant de nouveaux jalons historiques solidement étayés qu'en proposant de nouvelles pistes de recherches, que des travaux futurs se chargeront d'approfondir. Gageons qu'une étude globale et exhaustive des diverses sources disponibles permette à l'avenir d'affiner les résultats engrangés à ce jour et concoure ainsi à renforcer notre compréhension de cette église emblématique de l'ancien diocèse de Liège.

Bibliographie

- BAILLIEUL E., *Les calcaires lorrains dans l'architecture et la sculpture de la Meuse moyenne au Moyen Âge : origines, diffusion et utilisation*, rapport de recherche inédit, Université de Namur, 2013.
- BAUDRY A., *La reconstruction de la collégiale Notre-Dame de Dinant après le désastre de 1227 : analyse architecturale des parties orientales (1230-1250)*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 24, Liège, 2013, p. 7-65.
- BAUDRY A., *Dinant. Synthèse de l'analyse archéologique du chœur et du transept de la collégiale Notre-Dame (première moitié du XIII^e siècle)*, dans *Bulletin Monumental*, t. 172-2, Paris, 2014, p. 154-157.
- BAUDRY A., *Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903)*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 26, Liège, 2015, p. 31-72.
- BAUDRY S., *La façade occidentale de la collégiale Notre-Dame de Dinant : montée des marches du bâti médiéval*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 27, Liège, 2016, p. 59-88.
- BORMANS S., *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 2, Namur, 1881.
- BROUWERS D., *Mémoires de Jean, Sire de Haynin et de Louvignies, 1465-1477*, t. 1, Liège, 1905.
- BROUWERS D., *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 7, Namur, 1907.
- BROUWERS D., *Cartulaire de la Commune de Dinant*, t. 8, Namur, 1908.
- CREMER S., DE GROOTE E., DOPERÉ F., FRAITURE P., HARDY C., STUYCK S. & VERBEEK M., *Dinant/Dinant : archéologie préventive au chevet de la collégiale. Périodes anciennes et chapelle de la compagnie d'Angleterre*, in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, t. 23, s.l., 2015, p. 277-280.
- DELEAU V., *Les portails de la collégiale de Dinant*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 21, Liège, 2009, p. 59-90.

- DEL MARMOL F., *Tribune particulière de l'église collégiale de Dinant*, dans *Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, t. 10, Bruxelles, 1896, p. 225-233.
- DE SAUMERY P.-L., *Les délices du Pays de Liège*, t. 2, Liège, 1740.
- DESTRÉE J., *À propos de l'église collégiale de Dinant et de son clocher*, dans *L'Émulation*, Bruxelles, 1923, p. 3-19.
- DOPERÉ F., HOFFSUMMER P., PIAVAUX M. & TOURNEUR F., *Églises liégeoises en chantier au XIII^e et au XIV^e siècle*, dans VAN DEN BOSSCHE B. (dir.), *La cathédrale gothique Saint-Lambert. Une église et son contexte*, Actes du colloque, Liège, 16-18 avril 2002, Liège, 2005, p. 97-110 (Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 108).
- FORGEUR R., *Sources historiques et iconographiques*, dans OTTE M. (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, t. 4, *Les églises*, Liège, 1992, p. 26-88 (Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 57).
- FRANCHAMPS M.-L., *Le commerce sur la Meuse moyenne dans la seconde moitié du XV^e siècle et dans la première moitié du XVI^e siècle d'après les comptes de tonlieux*, dans *Histoire économique de Belgique. Traitement des sources et état des questions*, actes du colloque, Bruxelles, 17-19 novembre 1971, Bruxelles, 1972, p. 273-296.
- HAYOT E., *La collégiale Notre-Dame à Dinant*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 2, Bruxelles, 1950, p. 8-75.
- MAERE R. & MORTIER S., *Restauration de l'église Notre-Dame à Dinant. Examen des critiques*, dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. 62, Bruxelles, 1920, p. 306-312.
- PIAUAUX M., *Le renouveau après la tempête : reconstruire une église sinistrée à l'époque gothique. L'exemple du diocèse de Liège*, dans LAFFINEUR-CREPIN M. & KUPPER J.-L. (dir.), *700^e anniversaire du Mal Saint-Martin*, actes du colloque, Liège, 4 et 5 mai 2012, Liège, 2014, p. 169-186 (Bulletin de la société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, vol. 70).
- PONCELET E., *Les architectes de la cathédrale Saint-Lambert à Liège*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, vol. 25, Liège, 1934, p. 5-38.
- SAINT-AMAND P., *Acquisitions immobilières dans la seigneurie liégeoise de Thynes (Dinant) au XV^e siècle par Colart Gobelet, marchand bouvinois de produits de la batterie du cuivre*, dans *Les échos de Crèvecœur*, t. 37, s.l., 2012, p. 76-82.
- TICHON A., *Comptes d'une collecte pour la restauration de l'église collégiale de Dinant en 1472*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 76, Bruxelles, 1907, p. 1-38.
- TICHON A., *La châsse de saint Perpète de Dinant*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 28, Namur, 1909, p. 159-184.
- VAN TUSSENBROEK G., *The Architectural Network of the Van Neurenberg Family in the Low Countries (1480-1640)*, Turnhout, 2006 (Architectura Moderna, 4).

Notes

¹ Historien de l'Art et Archéologue, chercheur indépendant.

² Historien de l'Art et Archéologue, doctorant à l'Université de Liège.

³ BAUDRY A., 2013, p. 7-65 ; A. BAUDRY, 2014, p. 154-157.

⁴ BAUDRY A., 2013, p. 7-65 ; A. BAUDRY, 2014, p. 154-157.

⁵ Recherches en cours.

⁶ BAUDRY A., 2016, p. 59-88.

⁷ Voir l'introduction du présent volume.

⁸ HAYOT E., 1950, p. 12-13.

⁹ Dans le cadre de cet article, nos propos se focalisent sur la restauration du bâti et non sur d'autres démarches annexes pourtant capitales, telle la récupération des reliques et des ornements liturgiques. Une importante synthèse, qui dépasse largement le cadre de cette modeste contribution, devrait à l'avenir être réalisée (recherches en cours). Pour les informations relatives à la chapelle des marchands d'Angleterre, nous renvoyons le lecteur aux derniers travaux publiés (CREMER S. *et al.*, 2015, p. 277-280).

¹⁰ Les informations issues de ce paragraphe sont tirées de BROUWERS D., 1905, p. 176-177.

¹¹ Les chanoines avaient volontairement annoncé que leur église était « *totalelement destruite et désolée* » afin de s'attirer les faveurs de Charles le Téméraire (BORMANS S., 1881, p. 316).

¹² HAYOT E., 1950, p. 13.

¹³ BORMANS S., 1881, p. 315-320.

¹⁴ BORMANS S., 1881, p. 316.

-
- ¹⁵ A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 1 (publié dans BORMANS S., 1881, p. 320-323).
- ¹⁶ A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438. Ce document a été en grande partie édité dans BROUWERS D., 1908, p. 113-166. Dans le cas où la mention est transcrite chez Brouwers, la référence à l'ouvrage est donnée. Dans le cas contraire, seule la référence au document d'archive apparaît.
- ¹⁷ BROUWERS D., 1908, p. 116 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 6 r°. Ce traitement de la pierre ne correspond en effet ni à la phase primitive du bâti (BAUDRY A., 2013, p. 36-41), ni à la restauration du XIX^e siècle (BAUDRY A., 2015, p. 42).
- ¹⁸ BROUWERS D., 1908, p. 116 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 6 r°.
- ¹⁹ A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 6 r°.
- ²⁰ BROUWERS D., 1908, p. 121-122.
- ²¹ BAUDRY A., 2016, p. 64, 75, 82.
- ²² Recherches en cours.
- ²³ BAUDRY A., 2016, p. 79-81.
- ²⁴ Il est cité dans les comptes communaux de l'année 1464-1465 (BROUWERS D., 1908, p. 55).
- ²⁵ BROUWERS D., 1908, p. 120 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 15 r°.
- ²⁶ HAYOT E., 1950, p. 58.
- ²⁷ BROUWERS D., 1908, p. 119 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 10 r°.
- ²⁸ A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 9 r°.
- ²⁹ On peut compter 79 voyages de bateliers pour amener l'ensemble des pièces d'« entablement » ; BROUWERS D., 1908, p. 124, 129, 138 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 21 r°, 21 v°, 25 r°, 41 v°.
- ³⁰ BROUWERS D., 1908, p. 126 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 22 v°.
- ³¹ A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 24 r°.
- ³² A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 21 r°.
- ³³ BAUDRY A., 2015, p. 37.
- ³⁴ BAUDRY A., 2013, p. 49-50 ; É. BAILLEUIL, 2013, p. 52-53.
- ³⁵ BROUWERS D., 1908, p. 132 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 35 v°.
- ³⁶ BROUWERS D., 1908, p. 130, 132 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 30 v°, 36 r°.
- ³⁷ BROUWERS D., 1908, p. 144-145 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 52 v°.
- ³⁸ BROUWERS D., 1908, p. 144 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 52 v° - 53 r°.
- ³⁹ BROUWERS D., 1908, p. 144-145 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 53 r° et 54 r°.
- ⁴⁰ La région de Beauraing et les forêts de Surice, Walzin, Custine, Sart-en-Fagnes et Sorinnes sont mentionnées dans les archives pour l'année 1472-1473. L'année suivante, des hutois sont rémunérés pour avoir fait tirer 2 *gyveez de mairiens de Mouze sur terre pour la charpenterie de l'église*. Un charretier est également payé pour transporter les bois depuis les rivages de Meuse jusqu'au pied de la collégiale. Le *bouvier de Gemechene* est aussi retribué pour avoir conduit *sur Mouze*, par le Froidvau, des bois destinés à la charpente (BROUWERS D., 1908, p. 113 et suivantes). Nos remerciements à Pascal Saint-Amand pour ces précisions.
- ⁴¹ BROUWERS D., 1908, p. 150 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 59 r°.
- ⁴² BROUWERS D., 1908, p. 145 et 159-160 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 54 r° et f° 94 v°.
- ⁴³ BROUWERS D., 1908, p. 148 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 57 r°.
- ⁴⁴ BROUWERS D., 1908, p. 159-160 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 94 v°.
- ⁴⁵ BROUWERS D., 1908, p. 151 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 68 r°.
- ⁴⁶ BROUWERS D., 1908, p. 152-155 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 70 r° - 72 r°.
- ⁴⁷ BROUWERS D., 1908, p. 158 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 75 r°.
- ⁴⁸ BROUWERS D., 1908, p. 155 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 72 r°.
- ⁴⁹ BROUWERS D., 1907, p. 361.
- ⁵⁰ *Item à ung maistre tailleur de pierre nommé Jehan Guistel demourant à Liège pour avoir visenté les voltures de l'église et la place de la grande venrière --- 10 aid.* (BROUWERS D., 1908, p. 128 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, 438, f° 24 r°).
- ⁵¹ Les seules mentions de déblaiements concernent l'espace situé devant l'édifice (BROUWERS D., 1908, p. 114 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 3 r°).
- ⁵² Consulter l'article de PIAVAUX M., 2014, p. 169-186.
- ⁵³ Sauf celle de la première travée du collatéral sud, restauré au XX^e siècle. La voûte du deuxième étage de la tour sud semble également avoir été reconstruite à cette époque, comme en témoigne le raccord défectueux des tas-de-charge primitifs avec les nervures (BAUDRY A., 2015, p. 69-70).
- ⁵⁴ BROUWERS D., 1907, p. 85.

⁵⁵ FRANCHAMPS M.-L., 1972, p. 292 ; 28 novembre 1480 : *Item le XXVIII^e jour une navee de pierre de Dene pour le réfection de l'englize Nostre Dame de Dinant passeit par letre et par tant cy --- nient* (Bruxelles, A.G.R., Chambre des comptes, n° 49.812, *Tonlieu de Vireux-Wallerand*, 1480-1481, p. 12) ; 1^{er} juin 1481 : *Item ce jour une navée de pierre de Dene pour nostre dame de Dinant passet par letre et pour tant cy nient --- nient* (A.G.R., Chambre des comptes, n° 49.812, p. 25).

⁵⁶ DOPERÉ F. *et al.*, 2005, p. 103.

⁵⁷ PONCELET E., 1934, p. 26-27 ; FORGEUR R., 1992, p. 68.

⁵⁸ Une autre cargaison de pierre pour la collégiale est signalée dans un compte de tonlieu de mars 1489. Cet élément pourrait indiquer que la reconstruction des voûtes s'est échelonnée sur l'ensemble de la décennie (A.G.R., Chambre des comptes, n° 49.813, *Tonlieu de Vireux-Wallerand*, 1488-1489, p. 27).

⁵⁹ Voir principalement R. MAERE & S. MORTIER, 1920, p. 306-312 ; J. DESTREÉ, 1923, p. 3-19.

⁶⁰ Ces organes apparaissent sur un dessin du XVI^e siècle, aujourd'hui conservé au *Kupferstichkabinett Hamburger Kunsthalle* (nous remercions Christian Pacco pour nous avoir renseigné ce document). Les derniers arcs-boutants de la collégiale ont été démontés en 1811 (É. HAYOT, 1950, p. 20).

⁶¹ Pour de plus amples précisions, consulter BAUDRY A., 2015, p. 31-72.

⁶² DELEAU V., 2009, p. 84.

⁶³ BROUWERS D., 1907, p. 381-382.

⁶⁴ BROUWERS D., 1907, p. 395-396 ; G. VAN TUSSENBROEK, 2006, p. 55.

⁶⁵ BAUDRY A., 2016, p. 70.

⁶⁶ A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 437, *Produit des quêtes effectuées par Jean de Quercu pour la reconstruction de la collégiale de Dinant, 1473-1474*, entièrement publié dans TICHON A., 1907, p. 1-38.

⁶⁷ Quelques exemples de cette générosité sont mentionnés dans les comptes : par exemple en 1473-1474, l'abbé de Waulsort donne des grands chênes de la forêt de l'abbaye pour la restauration de l'église (BROUWERS D., 1908, p. 122 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 19 r°).

⁶⁸ BROUWERS D., 1907, p. 365-367.

⁶⁹ A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 10 v° - 11 r°, 25 v° - 26 r°, 44 r° - 44 v°, 59 v° - 60 r°, 76 r°, 77 r° - 78 r°, f° 99 r°.

⁷⁰ A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 78 r°.

⁷¹ Les chanoines vont néanmoins tenter de prolonger cette disposition au-delà des dix ans. Nous ne connaissons malheureusement pas le résultat de ces démarches (A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 58 v°).

⁷² TICHON A., 1909, p. 173.

⁷³ BROUWERS D., 1907, p. 375-379.

⁷⁴ Un « *Colart Gobelet de Bouvignes* » est déjà mentionné comme donateur de 8 florins en 1476-1477. Il s'agit probablement de Nicolas Goblet, marchand à Bouvignes (BROUWERS D., 1908, p. 151 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 67 r°). Pour une étude plus détaillée sur l'homme, consulter SAINT-AMAND P., 2012, p. 76-82).

⁷⁵ Les armoiries anglaises sont visibles dans la chapelle des marchands d'Angleterre (DEL MARMOL F., 1896, p. 225-233) et sur certains tas-de-charges des voûtes du vaisseau principal de la nef. La clé de voûte de la croisée du transept arbore quant à elle l'aile bicéphale impérial.

⁷⁶ DE SAUMERY P.-L., 1740, p. 261.

⁷⁷ HAYOT E., 1950, p. 20. Ceux aujourd'hui visibles ont été reconstruits après 1918.

⁷⁸ BAUDRY A., 2015, p. 31-72.

⁷⁹ Information aimablement transmise par Marie Verbeek que nous remercions.

⁸⁰ BROUWERS D., 1908, p. 138-139, 143, 149, 153 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 42 r°, 51 r°, 58 r°, 69 v° ; c'est aussi le cas de Guillaume de Nuremberg (BROUWERS D., 1907, p. 395-396).

⁸¹ A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 20 r° ; BROUWERS D., 1908, p. 125 ; A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 438, f° 22 r°.